

L'an deux mille vingt et un et le vingt et un septembre à 19 h le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 15 septembre 2021

Présents : Frédérique THIENNOT- Alain ROCHET – Xavier FAURE - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON – Pauline QUINTANILHA – Jean-Luc LUPIERI – Michel RAULET - Jean-Christophe CID – Sandrine AUDIBERT – Henri UNINSKI - Audrey ABADIE – Patrice SANGARNE – Annabelle CUMENGES- Gilles BICHEYRE - Véronique PORTET - Gérard BORDIER – Carine MENDEZ - Alain DAL PONTE – Gérard LEGRAND – Jean GUICHOU - Anne LEBEAU – Françoise LAGREU CORBALAN – Daniel MEMAIN - Xavier MALBREIL

Procurations : Maryline DOUSSAT à Xavier FAURE – Michelle BARDOU à Sandrine AUDIBERT – Eric PUJADE à Patrice SANGARNE – Françoise PANCALDI à Carine MENDEZ - Martine GUILLAUME à Fabrice BOCAHUT – André TRIGANO à Gérard LEGRAND – Clarisse CHABAL-VIGNOLES à Françoise LAGREU-CORBALAN – Michèle GOULIER à Daniel MEMAIN

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA

➤ **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 juin 2021**

I - RENOUELEMENT URBAIN

1-1. Demande de subventions – Projet ANRU : Ile aux enfants – Création d'une école maternelle et d'un jardin public paysager

Le Conseil Municipal a approuvé les demandes de subventions suivantes :

- Ecole – Auprès de l'Etat pour un montant de 150 000€ (DETR) et 300 000€ (DSIL)
- Jardin public – Auprès du CD09 pour un montant de 80 000€, du Conseil Régional pour un montant de 120 000€, de l'Etat pour un montant de 30 500€ (DETR)
- Berges et cheminements – Auprès du CD09 pour un montant de 80 000€, du Conseil Régional pour un montant de 120 000€, de l'Etat pour un montant de 30 500€ (DETR)

3 ABSTENTIONS

1-2. Demande de subventions et signature de convention avec l'Etat – Projet ANRU : Ilot Sainte Claire – Recyclage foncier et immobilier

Le Conseil Municipal a approuvé la demande de subvention concernant le recyclage foncier et immobilier auprès du Conseil Départemental 09 pour un montant de 300 000€ et la signature d'une convention attributive de subvention du fonds friches pour un montant de 2.190.708 € avec l'Etat

3 ABSTENTIONS

1-3. Projet de création d'un tiers-lieu dans l'immeuble « la providence » - Demande de subventions, convention de financement avec l'Etat

Le Conseil a approuvé la signature d'une convention de financement avec l'Etat dans le cadre de l'appel à projet « recyclage foncier des friches en Occitanie » pour un montant de 1.112.580 €.

3 VOIX CONTRE

6 ABSTENTIONS

II - URBANISME ET STRATEGIE FONCIERE

2-1. Déclassement d'une emprise du domaine public municipal sise impasse Claude Bernard

Le Conseil a approuvé le déclassement d'un délaissé de voirie d'une superficie d'environ 77m², situé impasse Claude Bernard.

UNANIMITE

2-2. Cession d'un terrain nu sis impasse Claude Bernard au profit de la SCI LEPERE

Le Conseil a approuvé la cession d'un terrain nu sis impasse Claude Bernard, issu du domaine public communal déclassé, d'une contenance d'environ 49m², au profit de la SCI LEPERE, au prix de 10,00€/m², soit un montant d'environ 490 euros

UNANIMITE

2-3. Cession d'un terrain nu sis impasse Claude Bernard au profit de la SCI RAMANALO

Le Conseil a approuvé la cession d'un terrain nu sis impasse Claude Bernard issu du domaine public communal déclassé, d'une contenance d'environ 28m², au profit de la SCI ROMANALO, au prix de 10,00€/m², soit un montant d'environ 280 euros

UNANIMITE

2-4. Cession d'un terrain nu sis chemin de Peyre-plantade au profit de TEREGA

Le Conseil a approuvé la cession d'un terrain nu sis chemin de Peyre-Plantade, cadastré section AK numéros 474, 475 et 476, d'une contenance de 1.486m², au profit de la société TEREGA, au prix de 8.850,00 euros

UNANIMITE

2-5. Création d'une voie verte route de Belpech – Acquisition Delpas

Le Conseil a approuvé l'acquisition d'un terrain nu d'une surface d'environ 7m², issu de la parcelle cadastrée section ZW numéro 40, appartenant aux conjoints DELPAS, au prix de 700,00 euros

UNANIMITE

2-6. Concession temporaire au lieu-dit « Caillou » - GAEC des Barthelles

Le Conseil a approuvé la reconduction de la concession temporaire pour l'entretien des terres de Caillou

UNANIMITE

2-7. Acquisition d'un immeuble sis 88 rue Gabriel Péri

Le Conseil a approuvé l'acquisition de l'immeuble sis 88 rue Gabriel Péri à Pamiers, libre de toute occupation et de toute location, cadastré section K numéro 1778, d'une contenance cadastrale de 259m², appartenant à Monsieur Jean-Paul PEDOUSSAT, au prix de 35.000,00 euros

UNANIMITE

2-8. Echange d'un immeuble sis 86 rue Gabriel Péri appartenant à la SCI MAT et 9 rue des Jacobins appartenant à Pamiers

Le Conseil a approuvé l'échange des terrains décrits ci-dessous, sans soulte :

- La mairie de Pamiers cède au profit de la SCI MAT, représentée par Monsieur Jean PEDOUSSAT, l'immeuble sis 9 rue des Jacobins à Pamiers, cadastré section K numéro 1215, d'une contenance cadastrale de 75m², libre de toute occupation et de toute location ;
- La SCI MAT, représentée par Monsieur Jean PEDOUSSAT, cède à la commune de Pamiers l'immeuble sis 86 rue Gabriel Péri à Pamiers, cadastré section K numéro 1777, d'une contenance de 77m², libre de toute occupation et de toute location.

UNANIMITE

2-9. Intégration au domaine public de terrains issus du domaine privé communal

Le Conseil a approuvé l'intégration de terrains issus du domaine privé de la ville, au domaine public communal

UNANIMITE

2-10. Constitution d'une servitude rue Gabriel Péri

Le Conseil a approuvé la constitution d'une servitude grevant la parcelle cadastrée section K numéro 1523, sise 59 rue Gabriel Péri, appartenant à la commune de Pamiers

UNANIMITE

2-11. Constitution d'une servitude lieu-dit Gabrielat

Le Conseil a approuvé la constitution d'une servitude grevant les parcelles cadastrées section YC numéros 69, 73 et 77 sises Lesquerrié, appartenant à la commune de Pamiers.

UNANIMITE

III - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3-1. Autorisation d'ouverture des commerces les dimanches de 2022

Le Conseil a autorisé l'ouverture des commerces les dimanches 16 janvier, 26 juin, 11 et 18 décembre 2022

3 ABSTENTIONS

3-2. Instauration de la taxe annuelle sur les friches commerciales

Le Conseil a décidé d'instituer la taxe annuelle sur les friches commerciales au 1^{er} janvier 2022.

UNANIMITE

3-3. SARL COMMENGES ET FILS – Fonds de concours de la Ville de Pamiers à la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées

Le Conseil a décidé de participer à l'aide versée par la CCPAP à la SARL COMMENGES ET FILS pour l'extension de son bâtiment situé sur la zone d'activités de Pic à hauteur de 6 503,50 euros à travers un fonds de concours

UNANIMITE

IV - TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE

4-1. Travaux d'éclairage public cours Rambaud – Découverte du canal

Le Conseil a approuvé la demande faite au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE 09) pour la réalisation des travaux d'éclairage public cours Rambaud dans le cadre de l'opération « Découverte du canal » et a accepté de financer la contribution au Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE 09) pour les travaux d'éclairage public pour un montant de 56 200 € (pour 22 points lumineux supplémentaires dont 15 sports éclairant le canal).

UNANIMITE

4-2. Fixation du prix de l'énergie du Chandelet année de chauffe 2021-2022

Le Conseil a validé la nouvelle tarification pour la saison de chauffe d'octobre 2021 à mi-mai 2022 du Chandelet à savoir : R1 : part proportionnelle : 41,14 € HT/MWh - R2 : part fixe : 33 € HT/KW

3 ABSTENTIONS

4-3. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable – Année 2020

Le Conseil a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable de l'année 2020

3 VOIX CONTRE

4-4. Compte d'exploitation 2020 de la régie intéressée de l'eau

Le Conseil a approuvé le compte d'exploitation 2020 de la régie intéressée de l'eau potable.

3 VOIX CONTRE

4-5. Approbation du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) 2018-2023

Le Conseil a approuvé le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

UNANIMITE

V - CULTURE / PATRIMOINE CULTUREL

5-1. Association Art'cade – Scène ariègeoise de musiques actuelles – Demande de subvention 2021

Le Conseil a approuvé le programme d'actions 2021 prévu dans le cadre du partenariat engagé avec l'association ART'CADE et a décidé de verser à l'association ART'CADE une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de l'aide au fonctionnement et aux projets 2021

UNANIMITE

5-2. Sorties en bus au théâtre de la Cité – Convention de partenariat entre le Centre Dramatique National Toulouse Occitanie et la Ville de Pamiers

Le Conseil a approuvé la reconduction du dispositif de sorties en bus vers le Théâtre de la Cité à Toulouse et la signature d'une convention entre la Ville et le Centre Dramatique National Toulouse Occitanie

UNANIMITE

5-3. Règlement concours international de piano de Pamiers Gabriel Fauré 2022

Le Conseil a approuvé le règlement 2022 du concours international de piano de Pamiers Gabriel Fauré

UNANIMITE

5-4. Convention avec l'éducation nationale pour l'organisation d'activités d'enseignement pendant le temps scolaire impliquant des intervenants extérieurs rémunérés par une collectivité territoriale

Le Conseil a approuvé les termes de la convention pour l'organisation des activités d'enseignement sur le temps scolaire par des agents du Conservatoire au sein d'établissements de Pamiers relevant de l'Education nationale

UNANIMITE

5-5. Pass culture

Le Conseil a approuvé l'adhésion de la Ville au dispositif national « Pass Culture » qui permettra de faire profiter aux jeunes des lieux de culture pamiersiens comme la médiathèque, le Conservatoire, la salle de spectacle...

UNANIMITE

5-6. Aide exceptionnelle à la relance des activités artistiques du conservatoire – Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie

Le Conseil a approuvé la sollicitation du soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie (DRAC), par le biais d'une demande de subvention au titre de l'aide exceptionnelle dans le cadre de la relance de l'activités artistiques, pour un montant de 5 000 €.

UNANIMITE

5-7. Etablissement d'un règlement pour la consultation des documents conservés aux archives municipales de Pamiers

Le Conseil a approuvé le règlement pour la consultation des documents conservés aux archives municipales de Pamiers

UNANIMITE

VI - COMMANDE PUBLIQUE

6-1. Marché 2017003 – Exonération partielle des pénalités de retard

Le Conseil a décidé de moduler l'application des pénalités de retard à la société OTCE, en renonçant partiellement à les appliquer et à appliquer un pourcentage de 10% de la somme totale soit 4 900 €, compte tenu de la survenance de la crise sanitaire considéré comme un cas de force majeure pour les entreprises et des interruptions du projet par l'acheteur modifiant le plan de charge du titulaire

3 VOIX CONTRE

VII- AFFAIRES FINANCIERES – ADMINISTRATION GENERALE

7-1. **Compte rendu des actions mise en œuvre suite au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes**

Le Conseil a approuvé le compte-rendu des actions entreprises par la Ville de Pamiers, dans le cadre des recommandations formulées dans le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie

3 VOIX CONTRE

6 ABSTENTIONS

7-2. **SPL ARAC Occitanie - Rapport des administrateurs 2020**

Le Conseil a pris acte du rapport des administrateurs 2020 de la SPL ARAC OCCITANIE

9 ABSTENTIONS

VIII - AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE JEUNESSE

8-1. **Modification du règlement des familles sur les accueils péri et extra-scolaires**

Le Conseil a approuvé la deuxième version du règlement des familles sur les accueils péri et extra scolaires

3 VOIX CONTRE

8-2. **Grilles tarifaires 2021-2022 – séjours et accueil adolescent 12-17 ans**

Le Conseil a approuvé les nouvelles grilles tarifaires qui concernent les séjours et l'accueil adolescent 12-17 ans qui pourront être applicable au 1 octobre 2021

3 VOIX CONTRE

IX – SPORTS

9-1 **Demande de subvention LEADER piste athlétisme Balussou**

Le Conseil a approuvé la sollicitation d'une subvention LEADER pour un montant de 138.000 €

UNANIMITE

X - RESSOURCES HUMAINES

Conditions de travail :

10-1. **Protection des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions : Application de l'article 11 de statut général de la fonction publique**

Le Conseil a décidé de faire l'avance aux agents ayant sollicité la protection de la Commune au titre de l'article 11 de la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires des indemnités qui leur ont été accordées par jugement intervenu à la suite d'une plainte pour agression, insultes, menaces, attaques, outrages ou voies de fait

UNANIMITE

10-2. **Renouvellement adhésion au service Santé Sécurité au Travail auprès du Centre de Gestion de l'Ariège**

Le Conseil a approuvé les termes de la nouvelle convention d'adhésion au service Santé Sécurité au Travail du centre de gestion de l'Ariège

UNANIMITE

10-3. **Nouvelle convention d'adhésion au service remplacement – missions temporaires du Centre de Gestion de l'Ariège (CDG09)**

Le Conseil a approuvé les termes de la nouvelle convention d'adhésion au service remplacement – missions temporaires du Centre de Gestion de l'Ariège (CDG09)

UNANIMITE

10-4. **Lignes de gestion : Conditions d'avancement de grade des personnels municipaux**

Le Conseil a approuvé la modification des ratios « promus-promouvables » dans le cadre de la mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG) « avancement de grade », définies par la collectivité par arrêté municipal, tel que décrit ci-après : Pourront bénéficier de l'avancement de grade, sous réserve des conditions statutaires remplies, après avis favorable du supérieur hiérarchique (*appréciation notée dans le compte-rendu de l'entretien professionnel annuel*) :

-100% des personnels de catégorie C,

-Obtenir plus de 60 points pour les personnels de catégorie B,

-Obtenir plus de 80 points pour les personnels de catégorie A.

3 VOIX CONTRE

6 ABSTENTIONS

Adaptation du service public local :

10-5. Création d'un emploi permanent de chargé(e) de communication à temps complet – cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – cat B – filière administrative

Le Conseil a approuvé la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps complet (35h), de chargé(e) de communication, du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux - catégorie B – filière administrative (*grades de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe et rédacteur principal de 1^{ère} classe*), à compter du 1^{er} novembre 2021

9 VOIX CONTRE

10-6. Transformation de 2 emplois statutaires cadre d'emplois des agents de police municipale – catégorie C – filière police municipale

Le Conseil a approuvé la création de deux emplois statutaires du cadre d'emplois des agents de police municipale à temps complet (35/35^{ème}) – catégorie C – filière police municipale (*grades de gardien brigadier et brigadier-chef principal*). Le tableau des effectifs de 2021 sera actualisé à compter du 1^{er} novembre 2021

UNANIMITE

10-7. Création d'un emploi permanent de Chef de Centre Technique Municipal (CTM) à temps complet – Cadre d'emplois des techniciens territoriaux – Catégorie B – Filière technique

Le Conseil a approuvé la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps complet (35h), de chef de centre technique municipal (CTM), du cadre d'emplois des techniciens territoriaux - catégorie B – filière technique (*grades de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe*), à compter du 1^{er} novembre 2021.

9 VOIX CONTRE

10-8. Transformation d'un emploi permanent d'adjoint à la direction du pôle prévention et sécurité à temps complet – Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – Catégorie B – Filière administrative

Le Conseil a approuvé la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps complet (35h), d'adjoint à la direction du pôle « prévention et sécurité », du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux - catégorie B – filière administrative (*grades de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe et rédacteur principal de 1^{ère} classe*), à compter du 1^{er} novembre 2021

6 VOIX CONTRE

10-9. Rectificatif de la délibération du conseil municipal du 16/02/2021 : création d'un emploi permanent de direction des finances à temps complet – cadre d'emplois des attachés territoriaux – cat A – filière administrative

Le Conseil a approuvé le rectificatif de l'article 1 de la délibération du conseil municipal du 16 février 2021, en ce sens : « *Approuve la création au tableau des effectifs de l'emploi permanent à temps complet (35/35^{ème}), de direction des finances (DAF), poste relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux de catégorie A (grades d'attaché, attaché principal ou attaché hors classe, à compter du 1^{er} avril 2021.* »

UNANIMITE

Evolution des carrières et du temps de travail :

10-10. Modification de la rémunération d'heures effectuées par les enseignants dans le cadre d'une activité accessoire

Le Conseil a approuvé la modification du tableau des effectifs 2021 et la modification de la rémunération des fonctionnaires du ministère de l'Education nationale pour assurer des tâches d'enseignement et de surveillance pendant les temps d'activité périscolaire mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

UNANIMITE

10-11. Création de 4 emplois statutaires d'agent de maîtrise de catégorie C – filière technique

Le Conseil a approuvé la création de quatre emplois statutaires d'agent de maîtrise à temps complet (35/35^{ème}) – catégorie C – filière technique, aux services « restauration municipale » (2), « environnement, sports loisirs » (1) et « voirie réseaux divers » (1).

UNANIMITE

10-12. Création d'un emploi statutaire d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – catégorie C – filière administrative

Le Conseil a approuvé la création de l'emploi statutaire d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet (35/35^{ème}) – catégorie C – filière administrative, au service « ressources humaines - prévention ». Le tableau des effectifs de 2021 sera actualisé à compter du 1^{er} novembre 2021

UNANIMITE

10-13. Modification de 2 emplois permanents à TC aux services « accueil – standard » et « sécurité prévention » - cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à adjoints administratifs territoriaux – Catégorie C

Le Conseil a approuvé la modification de 2 emplois permanents à temps complet aux services « accueil - standard » et « sécurité - prévention », en 2 emplois d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire à temps complet – catégorie C – filière administrative. Le tableau des effectifs de 2021 sera actualisé à compter du 1^{er} octobre 2021

UNANIMITE

10-14. Modification statutaire de l'emploi permanent d'adjoint administratif à T.C – Catégorie C au service « population citoyenneté »

Le Conseil a approuvé la modification statutaire de l'emploi permanent de contractuel à temps complet (35/35^{ème}) au service « population citoyenneté » et la possibilité de nommer l'agent au grade d'adjoint administratif stagiaire à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} décembre 2021. Le tableau des effectifs de 2021 sera actualisé à compter du 1^{er} décembre 2021

UNANIMITE

10-15. Modification statutaire de l'emploi permanent d'adjoint technique à T.C – Catégorie C au service « propreté urbaine »

Le Conseil a approuvé la modification statutaire de l'emploi permanent d'adjoint technique à temps complet (35/35^{ème}) au service « propreté urbaine » et de permettre à l'agent d'être nommé au grade d'adjoint technique stagiaire à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} décembre 2021. Le tableau des effectifs de 2021 sera actualisé à compter du 1^{er} décembre 2021

UNANIMITE

10-16. Modification du type de contrat et du temps de travail de 3 emplois permanents à temps non complet – assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe – Catégorie B

Le Conseil a approuvé la modification du type de contrat et du temps de travail au tableau des effectifs 2021 de trois assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe contractuels à temps non complet, catégorie B, comme suit :

Type d'emploi - poste	Nouveau type de contrat	Nombre d'emplois et temps de travail
Professeur de clarinette	Art 3-3-2 (Emploi de cat A, B ou C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient)	1 à 10/20 ^{ème} (inchangé)
Professeur de saxophone		1 à 13/20 ^{ème}
Professeur de formation musicale		1 à 11/20 ^{ème}

UNANIMITE

10-17. Modification du type de contrat et du temps de travail de l'emploi permanent d'éducateur des APS à temps complet – catégorie B

Le Conseil a approuvé la modification du type de contrat et du temps de travail au tableau des effectifs 2021 de l'emploi permanent d'éducateur des activités physiques et sportives (APS) contractuel à temps non complet (14/35^{ème}), comme suit :

Type d'emploi - poste	Nouveau type de contrat	Nombre d'emplois et temps de travail
Educateur des APS – Maître-nageur sauveteur titulaire du BEESAN	Art 3-3-2 (Emploi de cat A, B ou C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient)	1 à 35/35 ^{ème}

UNANIMITE

Service Enfance jeunesse / Centre de loisirs

10-18. Personnel communal - Création de 5 emplois de vacataires

Le Conseil a autorisé la modification du tableau des effectifs 2021 et la création de cinq emplois de vacataires selon des horaires et des périodes d'emploi variables à compter de l'année scolaire 2021-2022 dans le cadre des activités d'animation durant les temps de cantine, ou de l'aide aux leçons et de fixer la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire correspondant au SMIC

9 VOIX CONTRE

10-19. Création de 3 postes d'animateur – cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation – catégorie C

Autorise la création au tableau des effectifs 2021 de trois postes d'animateur, cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation à temps non complet, catégorie C, comme suit :

- 1 poste à 9,5/35^{ème} (0,27 ETP) - AESH ;
- 2 postes à 28/35^{ème} (0,80 ETP).

9 ABSTENTIONS

10-20. Modification du temps de travail de 3 postes d'animateur – emplois permanents – adjoint d'animation – catégorie C

Le Conseil a autorisé la modification au tableau des effectifs 2021 du temps de travail de trois postes d'animateur – emplois d'adjoint d'animation contractuel, en référence à l'article 3-2 (*vacance temporaire d'emplois de catégorie A, B et C, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire pour les besoins de continuité du service*), actuellement à temps complet (35/35^{ème}) comme suit :

- 2 postes à 24,5/35^{ème} (0,70 ETP) ;
- 1 poste à 28/35^{ème} (0,80 ETP).

**3 VOIX CONTRE
6 ABSTENTIONS**

10-21. Modification du type de contrat et du temps de travail de 8 emplois permanents – adjoint d'animation territorial – catégorie C

Le Conseil a approuvé la modification du type de contrat et du temps de travail des emplois permanents d'adjoint d'animation contractuels au tableau des effectifs 2021, comme suit :

Type d'emploi	Nouveau type de contrat	Nombre d'emplois et temps de travail
Animateurs	Art 3-2 <i>(vacance temporaire d'emploi)</i>	3 à 28/35 ^{ème} (0,80 ETP)
Animateurs	Art 3-3-2 <i>(Emploi de cat A, B ou C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient)</i>	2 à 18/35 ^{ème} (0,51 ETP) 1 à 28/35 ^{ème} (0,80 ETP)
AESH	Art 3-3-2 <i>(Emploi de cat A, B ou C lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient)</i>	1 à 16/35 ^{ème} (0,45 ETP) 1 à 12,25/35 ^{ème} (0,35 ETP) 1 à 9,75/35 ^{ème} (0,27 ETP)

**4 VOIX CONTRE
5 ABSTENTIONS**

XI- DECISIONS MUNICIPALES

11-1 Décisions municipales

Le Conseil a pris acte des décisions municipales n° 21-028 à 21-050

LE CONSEIL A PRIS ACTE